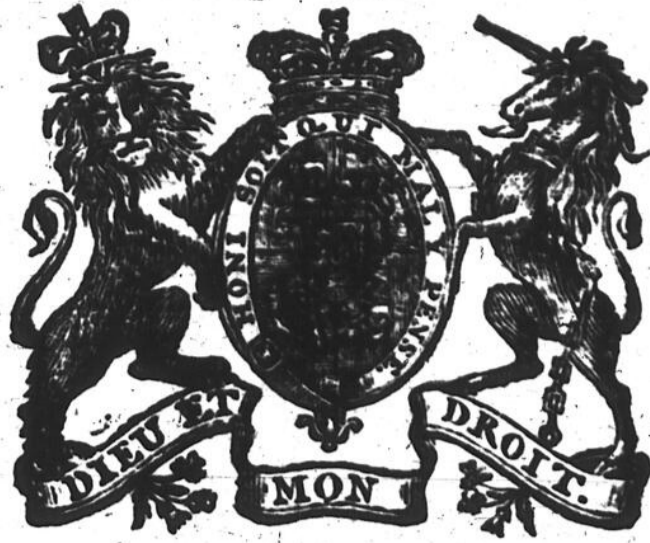


THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE QUEBEC.

THURSDAY, JULY 26, 1804.

JEUDI, LE 26 JUILLET, 1804.

LONDON, May 16.

The Gazette of last night announces the appointments to the Admiralty and Treasury—and of two of the new Secretaries of State, Lord Harrowby and Earl Camden; Lord Hawkesbury's appointment as Secretary for the Home Department has not yet been officially announced, though a notification in last night's Gazette has been signed by him in his new capacity.

A new writ was moved yesterday for Lord Geo. Thynne, who has accepted the office of Comptroller of the Household, and for the Hon. John Spencer, who has been appointed Receiver General for Oxfordshire.

The Election for Cambridge does not take place till tomorrow Mr. Pitt, of course, cannot take his seat before Friday. All the arrangements are nearly completed, and an accurate list of them will be found in a subsequent column.

THE NEW CABINET.

Lord Chancellor,	Lord ELDON.
Chancellor of the Exchequer, and } First Lord of the Treasury, } First Lord of the Admiralty, } Master General of the Ordnance, } President of the Council, } Lord Privy Seal, } Secretaries—Foreign Department, } Home Department, } War Department, }	Mr. PITT. Viscount MELVILLE. Earl of CHATHAM. Duke of PORTLAND. Earl of WESTMORLAND. Lord HARROWBY. Lord HAWKESBURY. Earl CAMDEN.

(Lord HARROWBY and Lord CAMDEN were gazetted last night.)

MINOR ARRANGEMENTS.

LORDS OF THE ADMIRALTY.

Sir P. STEPHENS	Admiral GAMBIER.
Sir H. B. NEALE,	Admiral PATTEN.
Sir J. COLPOYS,	W. DICKINSON, Jun. Esq.

LORDS OF THE TREASURY.

Lord FITZHARRIS,	Mr. SCOTT,
Lord LOUVAINE,	Mr. LONG.
The Hon. H. WELLESLEY.	

Secretaries of the Treasury—Mr. HUSKISSON and Mr. STURGES BOURNE.

Board of Control, Earl of CASTLEREAGH, President.

Treasurer of the Navy,	Mr. CANNING.
Secretary at War,	Mr. W. DUNDAS.
Chancellor of the Duchy of Lancaster,	Lord MULGRAVE.
Lord Chamberlain,	Earl of DARTMOUTH.
Master of the Mint,	Mr. ROSE.
Comptroller of the Household,	Lord G. THYNNE.
Attorney-General	Mr. PERCIVAL.
Solicitor-General,	Mr. DALLAS.

IRISH ARRANGEMENTS.

Lord Lieutenant,	Duke of MONTROSE.
Commander in Chief,	Lord CATHCART.
Secretary to the Lord Lieutenant,	Sir EVAN NEPEAN.
Chancellor of the Exchequer,	Mr. FOSTER.

After all the vapouring republicanism of the French Revolution, we find Carnot alone opposing in the Tribunal the elevation of Bonaparte, and that too in a very guarded manner. On the question of a new dynasty, no one dares to speak of any of those branches of the old Monarchy, one of which has been lately lopped off by murder. Perhaps when we recollect where Moreau is now, there was considerable courage in what fell from Carnot.

The supporters of the intended honours of Bonaparte, are fond of recalling the bloody deeds of Robespierre, to make a kind of contrast with the supposed benevolence of the Consul. One would hardly expect this so soon after the murders of the Duke of Enghein and Gen. Pichegru. But Bonaparte continues to receive adulatory addresses; and so did Robespierre's Government, up to the moment of his fall.

With respect to the title which Bonaparte aspires to, we have no wish, except that either by gift, or otherwise, he may attain it, and, for a time.

Without covet all its dignities.

We might form this wish out of compassion to the French, for all history, at least all modern history, shews that no tyrant could ever be so cruel in his own name as in that of "the people;" but our motive for it is the general advantage of seeing the greatest of impostors throw away the last of his masks, and of having the political dupes of the new system in all countries taught by one more lesson, that, after fifteen years of massacre and confiscation; even the name they desire will not be allowed to them!

NEW-YORK, July 7.

Late and interesting news from Lisbon.—From the following article, which we copy from the Alexandria Advertiser of the 2d. inst. it will be seen

LONDRES, Mercredi, 16e Mai.

La Gazette d'hier au soir annonce les appointements dans l'Amirauté et la Trésorerie, et de deux nouveaux Secretaires d'Etat, le Lord Harrowby et le Comte de Cambden. La nomination du Lord Hawkesbury n'a pas encore été annoncée officiellement, quoiqu'il y ait une notification dans la Gazette d'hier au soir, signée de lui dans sa nouvelle capacité.

On proposa hier un nouveau Writ pour le Lord Geo. Thynne, qui a accepté l'office de contrôleur de la maison du Roi, et pour l'Hon. John Spencer, qui a été nommé Receveur Général pour Oxfordshire.

L'Election pour Cambridge n'aura point lieu d'ici à demain. En conséquence, Mr. Pitt ne pourra prendre son serge que Vendredi. Tous les arrangements sont complets, et on en trouvera une liste correcte dans la colonne suivante.

NOUVEAU CABINET.

Lord Chancellor	le Lord Eldon.
Chancellerie de l'Echiquier et } premier Lord de la Trésorerie } Premier Lord de l'Amirauté } Maire Général de l'Ordonnance, } Président du Conseil, } Lord du Sceau Privé, }	Mr. Pitt. le Vicomte Melville. le Comte de Chatham. le Duc de Portland. le Comte de Westmoreland. le Lord Harrowby. le Lord Hawkesbury.

Secrétaires—Département étranger, le Lord Harrowby.
Département intérieur, le Lord Hawkesbury.
Département de la guerre, le Comte Camden.

(Le Lord Hawkesbury et le Lord Camden furent mis dans la Gazette hier au soir.)

ARRANGEMENTS MINEURS.

LES LORDS DE L'AMIRAUTÉ.

Sir P. STEPHENS,	L'Amiral GAMBIER.
Sir H. B. NEALE,	L'Amiral PATTEN.
Sir J. COLPOYS,	W. DICKINSON, Jun. Ecuier.

LORDS DE LA TRÉSORERIE.

le Lord FITZHARRIS,	Mr. SCOTT.
le Lord LOUVAINE,	Mr. LONG.
L'Hon. H. WELLESLEY.	

Secrétaires de la Trésorerie—M. HUSKISSON, et M. STURGES BOURNE.

Commission du Contrôle, le comte de CASTLEREAGH, Président.

Trésorier de la Marine,	Mr. CANNING.
Secrétaire de la guerre,	Mr. W. DUNDAS.
Chancellerie du Duché de Lancaster,	le Lord MULGRAVE.
le Lord Chamberlain,	le Comte de DARTMOUTH,
Maitre des monnoies,	M. ROSE.
Contrôleur de la maison du Roi	le Lord G. THYNNE.
Procureur Général,	M. PERCIVAL.
Solliciteur général,	M. DALLAS.

ARRANGEMENT D'IRLANDE

Lord Eieutenant,	le Duc de MONTROSE.
Commandant en chef,	le Lord CATHCART.
Secrétaire du Lord Lieutenant,	Sir EVAN NEPEAN.
Chancellerie de l'Echiquier,	M. FOSTER.

Après toute l'évaporation du républicanisme de la Révolution Française, nous ne voyons que Carnot seul s'opposer dans le Tribunal à l'élevation de Bonaparte, encore est ce avec beaucoup de réserve. Sur la question d'une nouvelle dynastie, personne n'ose parler d'aucune de ces branches de l'Ancienne Monarchie, dont une vient d'être enlevée par un meurtre. Peut-être, si on considère la place où est Moreau actuellement, y avoit-il beaucoup de courage dans ce qui échappa de Carnot.

Les suppôts des honneurs destinés à Bonaparte, aiment à se rappeler les actes sanglants de Robespierre, pour faire un doux contraste avec la bienveillance supposée du Consul. On auroit eu de la peine à attendre cet événement si peu de tems après les meurtres du Duc d'Enguien et du Gén. Pichegru. Mais Bonaparte continue à recevoir les Adresses d'adulation: le Gouvernement de Robespierre en reçut aussi jusqu'au moment de sa chute.

Quant au titre au quel aspire Bonaparte tout notre désir est qu'il puisse y atteindre, soit par don ou autrement, et qu'il en jouisse durant un certain tems sans rivaux, avec toutes ses dignités. C'est un souhait que nous pouvons former par compassion pour les Français, car toute l'histoire, au moins toute l'histoire moderne montre qu'aucun tyran ne peut jamais être aussi cruel en son propre nom qu'en celui du peuple; mais notre motif est l'avantage général de voir le plus grand des imposteurs jeter bas le dernier de ses masques, et d'enseigner par plus d'une leçon aux dupes politiques du nouveau système, qu'après quinze années de massacre et de confiscation, le nom même qu'ils désiroient ne leur est point accordé!

NEW-YORK, 7 Juillet.

AVIS RÉCENTS D'INTERESSANTS REÇUS DE LISBONNE. L'article suivant que nous avons extrait du 2 de ce mois, fera voir que Bonaparte a été proclamé Em-

that Bonaparte has been proclaimed Emperor of the Gauls. Under the specious garb of republicanism has this canting hypocrite waded through rivers of blood till he has attained the summit of his ambition. With this darling object ever in his view, he has endeavoured to rid himself of the first characters in France, that no barrier might remain to his extravagant pretensions. The late conspiracy, which has resounded throughout every civilized realm, originated perhaps with himself, to blind the eyes of the weak and pusillanimous. The hope of establishing a line of Emperors or Kings in the Bonaparte family, has led him to the commission of crimes, the recollection of which will eternally embitter his repose. Vain, delusive hope! Too long have the French people viewed his detestable enormities with apathy, but the day of retribution is at hand; and this last act of usurpation, unless they have forfeited every claim to manly virtue or to a sense of honor, will rouse from its slumbers a spirit of avenging justice, that shall hurl the tyrant from his throne, and level with the earth his power and his name.

Capt. Carew, says the *Alexandria Advertiser*, of the brig *Neptune*, of this port, in 30 days from Lisbon, came up from his vessel yesterday, and has obligingly furnished us with the following information:

The American Consul at Lisbon, Mr. Jarvis, had received letters from Mr. Livingston, at Paris, announcing that Bonaparte had been proclaimed Emperor of the Gauls—that the French Minister had received official information of that event.

BOSTON, July 9.

LATEST FROM EUROPE.

In addition to the articles of foreign news, presented in this day's paper, we understand further and more important accounts have been received at New Bedford direct from England. The latest dates, we are told, are to the 22d of May; and that among the interesting events which they contain, is that of a complete change in the British Ministry, of which Mr. Pitt is at the head.

PORT OF QUEBEC—ARRIVED.

- July 20. Schooner *Alexander*, Alexr. Sands master, from Alton, eight weeks passage, addressed to Messrs. Francis Hunter & Co. in ballast.
- Brig *Hope*, Erol Boyd master, from London, 11 weeks passage, addressed to the master, cargo Dry Goods. Passengers Capt. and Mrs. Short and child, Miss Irvin, Mr. and Mrs. Place and Servant.
- Ship *Adona*, Jno. Kirby master, from London, sailed 19th May, addressed to Messrs. Forsyth & Co. cargo Dry Goods. Passengers Messrs. Richard Symes, Jno. Cashing Aylwin, Capt. S. Lamb and Mr. Shepherd.
- Schooner *Desire*, H. Marrett master, from St. John's Newfoundland, sailed 2d July, addressed to the master, in ballast.
- Brig *Mary*, Frans. Clifford master, from Hull, sail d-10th May, addressed to Messrs. Colman & Cripps, cargo Dry Goods. Passenger C. Major Hamilton.
- Ship *Quebec*, Jno. Bayley master, from London, sailed 19th May, addressed to Messrs. J. & Andw. McGill Montreal, cargo Dry Goods. Passengers Mrs. Fearon and 2 Daughters, Miss McCumming, Capt. Cartright of the Canadian Fencibles.
- Ship *J. M.*, M. Tindall master, from Newcastle, sailed 22d May, addressed to Mr. Henry Ushorn, cargo coals. Passenger C. Bayley Esqr.
- Brig *Fortune*, Henry Williamson master, from London, sailed 19th May, addressed to Messrs. Blackwood & Co. cargo Government Stores. Passenger Miss Lindsay.
- Ship *City of Edinburgh*, Geo. Postgate master, from London, sailed 19th May, addressed to Messrs. Blackwood & Co. cargo Wine, Brandy and Dry Goods. Passengers Major R. Christie and family, Capt. B. Impey and family, Lieut. Geo. Willis, Andw. Crean, Richard Preston, Thos. Fletcher of 6th Regt. Mr. Wm. T. Cowilher and family, F. L. Chambers, Jno. S. Lundy, Arthur O'Kieff, Dixe Ellis, Jno. Brackenby, Jno. Day, 23 Privates 6th, 41st and 49th Regt. and 3 soldiers wives.
- Ship *Aurora*, Thos. Boyd master, from Greenock, sailed 21st May, addressed to Messrs. Burns & Woolley, cargo Rum, coals and Dry Goods. Passengers Alexr. Burns, Wm. Smith, Claudius Allan, James Todd, Wm. Miller, Thos. Torrance, Allen Renwick, Wm. Davidson, John Wallingall and 6 seamen.
- Ship *Elizabeth*, F. Rouell master, from Halifax, sailed 7th July, addressed to the master, in ballast. Passenger Wm. Hill.
- Brig *Anna*, J. W. Taylor master, from London, sailed 19th May, addressed to Mr. J. Mure, cargo Dry Goods.
- Brig *Dove*, Saml. Kovays master, from St. John's Newfoundland, sailed 3d July, addressed to Messrs. Monro and Nell, in ballast.
- Brig *Netley*, Thos. Snowdown master, from London, sailed 19th May, addressed to the master, cargo Rum, Wine, Brandy &c.
21. Brig *Chance*, Wm. McDougal master, from St. John's Newfoundland, sailed 5th July, addressed to Mr. J. Rofs, cargo Tobacco.
- Brig *Cold Intent*, Jno. Crosby master, addressed to Mr. J. Mure, cargo Wine and Brandy.
- Ship *Leon*, Robt. Andrew master, from Bristol, sailed 19th May, addressed to Messrs. Blackwood & Co. cargo Rum &c. passenger Wm. Rogers.
- Brig *Elixa*, Geo. Ford master, from St. John's Newfoundland, sailed 2 July, addressed to Mr. Jno. Painter, cargo ballast.
23. Brig *The Quebec*, Alexr. Anand master, from Peterhead, sailed 7th June, addressed to Messrs. Irvine & Co. Passenger Alexr. Brand.
- Schooner *Good Intent*, L. Dabord master, from St. John's Newfoundland, sailed 4th July, addressed to the master, in ballast, passenger Miss Dinning and Mary Darricks, John Chapman, Capt. Reneau.
26. Brig *Start*, Ph. Gallie master, from Jersey, sailed 2d May, addressed to Mr. Symes, cargo Cordage. Passenger Jean Le Gallair.

FOR SALE

BY the Subscriber at his Store in Notre Dame Street a general assortment of Hardware just imported from Bristol.

He has in Store, Pork and Grenada Spirits, likewise a few Bales of excellent Cotton; which he offers for Sale on low terms for Cash.

Quebec, 25th July, 1804.

BENJAMIN TREMAIN.

J. MACNIDER & Co. respectfully informs their friends and the Public, they received per the *Caledonia* from Greenock, the *Active* and *City of Edinburgh* from London and *Mary from Hull*, a general and well chosen assortment of Goods direct from the manufactories, which are now opening for sale at the Wholesale and Retail Stores No. 1 and 15 Fabrique Street Upper Town, and will be disposed of at a very low advance for Cash or short Credit. Orders from Town and Country will meet every attention, and forwarded on the shortest notice.

Quebec, 24th June, 1804.

peur des Gaules. Sous le manteau spécieux d'un patriotisme républicain cet hypocrite affecté s'est plongé dans des ruisseaux de sang jusqu'à ce qu'il aye atteint le sommet de son ambition. C'est en poursuivant cet objet si cher et toujours présent à son esprit qu'il a tâché de se défaire des personnages les plus augustes de France, afin de ne trouver aucun obstacle à ses projets outrés. La conspiration récente qui a fait tant de bruit dans tous les états civilisés, est peut être un artifice qu'il a imaginé lui-même pour aveugler les esprits foibles et pusillanimes. L'espérance d'établir une lignée d'empereurs ou de rois dans la famille des Bonapartes, lui a fait commettre des crimes dont le souvenir troublera à jamais son repos. Vaine et trompeuse espérance! Le peuple François a vu trop long-temps d'un œil indifférent ses cruautés horribles, mais le jour des rétributions approche; et si la nation n'a pas renoncé à toute vertu héroïque, à tout sentiment d'honneur, ce dernier acte d'usurpation fera renaître un esprit de justice vengeresse, qui précipitera le tyran de son trône, et écrasera sa puissance et sa gloire.

Le Capt. Carew du brigantin *Neptune* de ce port, arrivé en 30 jours de Lisbonne, dit le *moniteur d'Alexandrie*, est venu hier de son vaisseau, et a eu la politesse de nous communiquer l'avis suivant:

Mr. Jarvis, Consul des Etats Unis à Lisbonne, avoit été informé par des lettres de Mr. Livingston qui est Paris, que Bonaparte avoit été proclamé Empereur des Gaules, que le Ministre de France en avoit reçu un avis officiel.

Boston, 9 Juillet.

Nouvelles les plus récentes d'Europe.

En addition aux articles des nouvelles étrangères présentés dans le papier d'aujourd'hui, nous apprenons de plus que des avis plus importants ont été reçus à New Bedford en droiture d'Angleterre. On nous dit que les dernières dates sont du 22 de Mai; et que parmi les événements qu'elles contiennent, est celui d'un changement complet dans le Ministère Britannique, à la tête de quel est Mr. Pitt.

Ste. Anne, Comté d'Hampshire, 21e. Juillet, 1804.

MONSIEUR PLANTÉ,

En lisant votre adresse de Remerciments aux Electeurs du Comté, j'étois entouré par un grand nombre d'eux, et parmi lesquels se trouvoient beaucoup de vos amis; tous furent frappés d'une production si ingénieuse: mais lorsque je fus rendu à cette fade partie où vous faites allusion à trois personnes, sur qui vous auriez dû garder le silence, leur surprise fut des plus grandes, de vous être ainsi permis tant de libertés; je puis vous assurer que vous n'avez pas augmenté le nombre de vos Partisans. Je vois vous rendre fidèlement ce qu'ils ont tous dit, et à haute voix; "Ah bon Dieu! bon Dieu! cela est trop, et l'on a bien raison de dire que très souvent, il n'y a rien de plus impudent qu'un Gueux revêtu;" en vérité la remarque est un peu forte, et très déplacée de manquer à ce point au nom de la maison Planté: pour moi, je me suis bien donné de garde de m'exprimer ainsi, j'ai dit seulement, que vous vous croyez un très grand Orateur, que cependant je pensois que vous n'étiez qu'un ennuyeux babilard: d'autres ont dit que vous êtes un grand Notaire, cela peut être, et je vous souhaite beaucoup de pratiques, car Me. Planté, quoique je n'aye pas voté pour vous, et que je ne voulois pas vous avoir pour notre Représentant, je ne vous veux pas de mal; bien au contraire, et je vous crois un très honête Citoyen, mais dévoré d'orgueil et d'une ambition démesurée, et que vous avez une très grande opinion de vous même; vous vous croyez fait pour les plus grandes choses, et que, non content de briller dans la Chambre comme Grand Législateur, et dans les autres branches de votre état; que vous dites de plus, que vous êtes un excellent Capitaine Aide Major de Milice, que vos connoissances sur l'art Militaire sont très étendues, que tous les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur cette profession, vous les avez dans la tête, surtout les Commentaires de César, les Reveries de Sax & Follard, qu'enfin tous ces grands hommes vous sont familiers et que de plus vous connoissez votre Dunda à fond; et malgré tout, voilà comme les hommes sont injustes, et ne rendent pas justice aux talents, car un nombre soutiennent que vous êtes aussi ignorant tacticien que le Major Sturgeon de la Comédie du "*Mayor of Garrat*;" pour moi qui suis encore à vous voir sous les armes, et par conséquent ne vous ai pas vu manœuvrer, j'ignore la bonne figure que vous y faites: je crois aussi que votre facilité vous seroit remplir le Rolle du Tartuffe de Moliere, vous le joueriez d'après nature, c'est alors qu'on diroit que vous êtes propre à tout, et il est vraiment dommage que vous n'avez pas occasion de vous enroller dans une troupe de Comédiens, vous seriez vraiment à votre place. Adieu Me. Planté, voilà le premier et dernier écrit que vous recevrez de moi, le nom que je vais signer au bas est celui de guerre comme Milicien, et n'étant pas dans le même Bataillon que vous, vous pourriez ignorer qui je suis, car l'on dit que vous êtes très pointilleux, et toujours sur-le qui vive, et de plus très colérique, il est vrai que votre figure pale et livide annonce que vous devez être un peu billeux: l'on m'a dit de plus que vous ressembliez à ces Chevaliers d'autre fois, qui faisoient des milliers de lieues pour avoir satisfaction d'une insulte: j'avoue que j'en ai été effrayé, mais j'ai pris courage, et malgré tout je suis accommodant, connoissant votre foible santé. J'ai donné mon véritable nom à Mr. Nelson, avec quelques remarques que vous pouvez aussi voir, que si vous vous trouvez offensé vous pourriez sans faire beaucoup de chemin, me rencontrer. J'ose espérer que vous croirez que ceci n'est pas maquignonage, mais bien intelligible. Il ne me reste qu'à me soucier avec cette indifférence qui est due à un être tel que vous.

LA VIOLETTE DIT SINCERE.

A VENDRE A LA NOUVELLE IMPRIMERIE.

LE Premier volume des EDITS, ORDONNANCES ROYAUX, DECLARATIONS ET ARRÊTS du Conseil d'Etat du Roi, concernant le Canada; mis par ordre chronologique, et publiés par ordre de son Excellence le Lieutenant Gouverneur, en conséquence de deux adresses de la Chambre d'Assemblée; avec une Table de matieres et une Table Alphabétique.

N. B. Cet ouvrage se vendra aussi à l'Impression de la Gazette de Québec. — Québec, 24e. Juillet, 1804.

To the Electors of the County of St. MAURICE.

GENTLEMEN,

THE unanimity with which your confidence in me was evinced at the Election on the 9th instant, in naming me one of your Representatives in the Provincial Parliament was truly flattering, and calls for my sincere and grateful thanks; be pleased to accept of them with an assurance of my fixed determination to do my duty in the station your suffrages have placed me.

Quebec, 20th July, 1804.

D. MONRO.

To the Worthy ELECTORS of the County of YORK.

GENTLEMEN,

THE unexpected honor you have conferred on me in electing me to serve you as one of your Representatives in the House of Assembly, calls for my warmest gratitude.

Deeply interested in the general Commerce of both the Canada's, and more particularly in your District, whatever affects your prosperity must equally apply to my own, trade and agriculture being the mutual support of each other, and with such a pledge you cannot doubt of my zeal to defend and protect your rights and privileges.

Circumstances attending the late Election at Quebec, where I was a Candidate, will I am confident command the earliest attention of the House, and should I succeed in proving that the majority of legal votes were given in my favor (which I trust to with confidence,) a vacancy for one or the other place must ensue. Whatever may be the result, the worthy Electors of York may rely on my assiduously attending to the general good of the Country, and particularly to what may more immediately regard them.

I beg leave, thus publickly, to return my sincere thanks to those worthy and respectable Electors who so handsomely and disinterestedly recommended me to their friends and neighbours, and every Elector of the County, may rest assured that I feel truly grateful for the honor conferred on me, and that my utmost endeavours will be used to convince them that I am not altogether unworthy of the high confidence placed in me.

Be assured, GENTLEMEN, that I will at all times be happy to serve you collectively and individually, and am, with great respect,

Your much obliged humble servant,

Quebec, 21st July, 1804.

JOHN MURE.

BY AUCTION,

Will be SOLD, on Saturday next the 28th Instant, at BURNS & WOOLSEY'S Auction Room.

NINE Packages newly imported Dry Goods, 3 or 4 Single Horse Chaises, 11 Cases good Claret, 2 do. Vin de Grave, about 30 chaldron Coals, 4 chests Tea, and 3 bales damaged Rose Blankets for acct. of the Underwriters.

Sale to begin at one o'clock.

Quebec, 25th July, 1804.

The above Sale will be continued on Tuesday the 31st instant.

A NEW SCHOOL.

THE Subscriber respectfully informs the public that he has opened a School at Free Mason's Hall, where he will teach READING, WRITING, MERCANTILE, ARITHMETIC, and BOOKKEEPING. He hopes that his method of teaching Arithmetic and Book-Keeping in particular, which will be found well calculated for preparing Young Men, in the shortest time, for the Counting House and business in general, and his attention to his Scholars, will insure him some share of the public favor.

He will attend at his School Room on Sunday from six to eight o'clock in the morning, and from five to seven in the evening, for the purpose of teaching, gratis, those whose circumstances and situation will not admit of their getting education otherwise.

WM. HOLDEN.

Quebec, 18th July, 1804.

GEORGE SYMES has for SALE.

ONE hundred Barrels Pickled Salmon,
A few Barrels do. Alewives or Gasperaus,
Fifty do. dry salted do. do.
Twenty Barrels Salted Herrings.

The whole of the above is of this Spring's Fishery and properly cured for the West India Market.

Quebec, 25th July, 1804.

PUBLIC notice is hereby given that the Copartnership known under the Firm of FRASER & BOUDREAU was dissolved by mutual consent on the first day of May last. All those who have any claim on the said Copartnership previous to that time are requested to deliver in their accounts to the subscriber who is authorized to settle the concerns of the said Copartnership, and all those who are indebted to the same are required to make immediate payment.

PETER FRASER.

Three Rivers 18th July, 1804.

THOMAS NORRIS, BOOT & SHOE-MAKER, informs his Friends and the Public in general, that he has received by the Active, Captain Thompson, an assortment of the most fashionable Boot Legs, also, Leather of the best quality, which he will make up at as reasonable a price as possible, for cash or short credit.

Quebec, 25th July, 1804.

Now landing and for Sale by the Subscribers at their Stores No. 3 Sault au Matelot street.

PRIME Port, Teneriffe, and Red French Wines, Tea, and London Pipes with a small assortment of dry goods consisting in printed Calicoes, Manchester Cottons, Lancashire and Russia Shertings, Irish Linensy Cloths, Silks, Hosiery &c.

JOHN STEWART & Co.

Quebec, 25th July, 1804.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE ST. MAURICE.

MESSEURS,

L'unanimité avec laquelle vous avez manifesté votre confiance en moi, à l'Election du 9 de ce mois, en me nommant comme un de vos Représentants dans le Parlement Provincial, m'est vraiment flatteur, et exige que j'en fasse mes plus sincères remerciements; veuillez donc bien les recevoir, avec une assurance de ma part que je suis fermement déterminé à remplir mon devoir dans la position où m'ont placé vos suffrages.

Quebec, 20e. Juillet, 1804.

D. MONRO.

Aux dignes ELECTEURS du Comte d'YORK.

MESSEURS,

L'HONNÊUR inattendu que vous m'avez fait, en me choisissant pour vous servir comme un de vos Représentants dans la Chambre d'Assemblée, réclame ma plus vive reconnaissance.

Ayant de grands intérêts dans le commerce général des deux Canada's, et plus particulièrement dans votre District, tout ce qui peut affecter votre prospérité, doit être également préjudiciable à la mienne, parceque le commerce et l'agriculture sont le soutien mutuel l'un de l'autre; et avec une pareille garantie, vous ne devez point douter de mon zèle à défendre et protéger vos droits et privilèges.

Des circonstances qui ont eu lieu à la dernière Election de Québec, où j'étois Candidat, demanderont, comme j'en suis persuadé, la première attention de la Chambre, et si je réussis à prouver que la majorité des suffrages légaux a été en ma faveur, (ce que j'espère avec confiance) il s'en suivra une vacance. Quelqu'en puisse être le résultat, les dignes Electeurs d'York peuvent compter sur mon assiduité à veiller au bien general du pays, et particulièrement à ce qui peut les intéresser plus immédiatement.

Je prends la liberté de me servir de cette voie publique pour faire mes sincères remerciements à ces dignes et respectables Electeurs qui m'ont recommandé à leurs amis et voisins d'une manière si polie et si désintéressée; et chaque Electeur du Comté peut être assuré que je suis vraiment reconnaissant de l'honneur qui m'a été conféré, et que mes plus grands efforts seront dirigés à les convaincre que je ne suis pas absolument indigne de la grande confiance placée en moi.

Soyez assurés, Messieurs, que je sentirai toujours un bonheur à vous servir collectivement et individuellement, et que je suis avec le plus grand respect,

Votre très oblige

et très humble Serviteur,

Quebec, 21e. Juillet, 1804.

JOHN MURE.

A VENDRE PAR ENCAN.

Samedi prochain, le 28 de ce mois, à la Chambre d'encan de Burns et Woolsey

NEUF balles de Marchandises seches récemment importées, trois ou quatre cabriolets pour un cheval, 11 caisses de bon vin de Bourdeaux, 2 do. de vin de grave, environ 30 chaudrons de charbon, 4 caisses de thé et trois balles de couvertes à la rote endommagées pour le compte des assureurs.

La vente commencera à une heure.

Quebec, 25e. Juillet, 1804.

La vente ci-dessus sera continuée Mardi le 31 de ce mois.

NOUVELLE ECOLE.

LE Souffigné informe respectueusement le Public qu'il a ouvert une école à la Halle des Francs Maçons, où il enseignera à lire, écrire, l'Arithmétique mercantile et à tenir les livres. Il se flatte que par la méthode d'enseigner l'Arithmétique, et la tenue des livres en particulier, que l'on trouvera bien calculée pour former les jeunes gens en très peu de temps pour le comptoir et les affaires en général, et par son attention pour ses écoliers, il s'assurera d'une certaine portion de la faveur publique.

Il se tiendra à son école les Dimanches, depuis six heures du matin jusqu'à huit, et depuis cinq heures jusqu'à sept du soir, à l'effet d'enseigner gratis ceux à qui les circonstances et la situation ne permettent pas d'acquiescer l'éducation d'une autre manière.

Quebec, 18e. Juillet, 1804.

WM. HOLDEN.

GEORGE SYMES A A VENDRE

CENT barrils de saumon salé;
Quelques barrils de Gasperaus do.
Cinquante do. do. secs.
Et vingt barrils de Harengs salés.

Le tout étant de la pêche du printemps, et salé convenablement pour le marché des Isles.

Quebec, 25e. Juillet, 1804.

AVIS est par le présent donné au Public que la Société comme sous le nom de Fraser et Boudreau est dissoute d'un commun accord le premier jour de Mai dernier. Tous ceux à qui il est dû par la dite Société, jusqu'à cette époque sont priés de présenter leurs comptes au souffigné chargé de régler les affaires de la dite Société et tous ceux qui doivent à icelle Société sont requis de payer immédiatement.

Trois Rivières, le 18 Juillet, 1804.

PETER FRASER.

THOMAS NORRIS, Cordonnier, informe ses amis et le public en général, qu'il a reçu, par l'Active, Capit. Thompson, un assortiment de jantes de bottes les plus à la mode; aussi du cuir de la meilleure qualité, qu'il travaillera à un prix aussi raisonnable qu'il est possible, pour argent comptant, ou à court crédit.

Quebec, 25e. Juillet, 1804.

Se débarquent actuellement, et à vendre par les Souffignés, à leurs magasins N° 3. Rue Sault au Matelot.

DES vins de Port de la première qualité, de Teneriffe et de France, du thé, et des pipes de Londres, avec un petit assortiment de marchandises seches, consistant en laines, coton de Man hester, toiles à drap de Lancashire et de Russie, toiles d'Irlande, draps, soies et bas &c.

Quebec, 22e. Juin, 1804.

JOHN STEWART & Co.

LANDS under Patent for Sale.

2000 Acres of Land in the Township of Barford.
 1200 ditto ditto ditto Clifton.
 400 ditto ditto ditto Milton.
 Apply to the Printer. — Quebec, 13th June, 1804.

Terres à vendre, dont les Patentes sont émanées.

2000 Acres de terre dans le Township de Barford.
 1200 ditto ditto ditto Clifton.
 400 ditto ditto ditto Milton.
 s'Adressez à l'Imprimeur.
 Québec, 14e Juin, 1804.

THE PHENIX INSURANCE COMPANY of London, for insuring property against fire, in compliance with the wishes of many of the Inhabitants of this Province, that an Agent should be appointed to write Policies for them in this Country having appointed me with full powers—On the arrival of the London Ships at Montreal, I shall be ready to write Policies for them at the Reduced rates now established without any charge of Duty as by law required in England. Orders must be given in writing, with if possible plans of the Buildings; at all events particular descriptions, mentioning the situation and whether the Buildings are of Stone or Timber or part of both and how cover'd—If insurance is done on Goods, the kind of Goods must be mentioned, if on Mills or Manufactories distinct sums must be done on the Buildings, Machinery and Stock—Ships on the Stock, in harbour, Timber Yards, Grain in Stores and in Barns. may be insured; no Policies will be issued till the Premium is paid. Losses to the extent of Three Hundred Pounds will be Paid in the Province, larger losses must as heretofore be claimed at the Office in London.

Quebec, 2. 10 July, 1804.

A AULDJO.

N. B. The policies done at the office in London will be taken up and new policies at the reduc'd rates issued.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PHENIX de Londres, pour assurer les propriétés contre le feu, voulant se conformer aux desirs de plusieurs des habitants de cette Province, en préposant un agent ici afin que les Polices d'assurance soient exécutées dans ce pays, m'ont en conséquence nommé avec tous les pouvoirs. A l'arrivée des vaisseaux de Londres à Montréal, je serai prêt à leur écrire les Polices d'assurance aux taux réduits actuellement établis, sans aucune charge de droit, tel que la loi l'exige en Angleterre; les ordres seront donnés par écrit, et, s'il est possible, avec les plans des bâtimens; au moins une désignation particulière, mentionnant la situation, et si les bâtimens sont de pierre ou de bois, ou composés des deux, et comment couverts. Si l'assurance est sur des effets, l'espece de marchandises doit être mentionnée, si elle est sur des moulins ou des manufactures, des sommes distinctes doivent être posées sur les bâtimens, sur les mouvemens et les matériaux. On pourra assurer les vaisseaux sur les chantiers, dans les havres, les cours à bois de construction, le grain en magasins ou dans les granges; les Polices ne seront point exécutées jusqu'à ce que la Prime soit payée. Les pertes jusqu'à la concurrence de Trois cents livres seront payées dans la Province; les pertes plus fortes seront comme ci devant réglées au Bureau d'Assurance à Londres.

Quebec, 20 Juillet, 1804.

A. AULGO.

N. B. Les Polices exécutées au Bureau d'Assurance à Londres, seront retirées, et de nouvelles Polices données aux taux réduits.

DISTRICT OF QUEBEC. WHEREAS under and by virtue of a certain writ of execution issued out of his Majesty's Court of King's Bench, of civil jurisdiction for the said District of Quebec, at the suit of Louis and Charles Fremont, against the lands and tenements of Amable Carrier, tenced the fifth day of January last, to me directed, I did seize and take in execution as belonging to the said Amable Carrier, and advertised for sale on a certain day now past, a piece of ground or emplacement situate in the parish of l'Islet de Bonsecours, in the District aforesaid, of two arpents in length, to wit: an arpent above the King's highway, and an arpent below the said highway, by four perches and an half, less seven feet in front, included in the land of Alexandre Coroy, dit Breton, with a wooden house thereon erected;—And whereas the sale of the above described piece of ground or emplacement, in consequence of an opposition made on the part of the said Amable Carrier and his wife, did not take place on the day so as aforesaid by me advertised; And whereas by a special writ issued out of the said Court of King's Bench to me directed, I am commanded to proceed to the sale of the above described piece of ground or emplacement to by me as aforesaid seized, as belonging to the said Amable Carrier.—Now I do hereby give notice that the same will be sold and adjudged to the highest bidder, at the church door of the parish of l'Islet de Bonsecours aforesaid, on Monday the third day of December next, at ten of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

Quebec, 25th July, 1804.

JA: SHEPHERD, Sheriff.

All persons having claims on the above described premises by mortgage or other right or incumbrance are hereby advertised to give notice thereof to the said sheriff at his office, in the City of Quebec, according to Law.—And further, that no opposition afin d'annuler or afin de distraire, the whole or any part of the said premises, or afin de charge or servitude on the same will be received during the fifteen days previous to the sale thereof.

DISTRICT OF QUEBEC. ATTENU, qu'en vertu d'un certain ordre d'exécution émané de la Cour du Banc du Roi de sa Majesté, de juridiction civile, pour le dit District de Quebec, à la poursuite de Louis & Charles Fremont, contre les terres et possessions d'Amable Carrier, en date du cinquième jour de Janvier dernier, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit Amable Carrier, et ai averti pour être vendu à certain jour maintenant passé, un emplacement situé dans la paroisse de l'Islet de Bonsecours dans le District sus-dit, de deux arpents de long, savoir, un arpent au-dessus du chemin du Roi, et un arpent au-dessous le dit chemin, sur quatre perches et demie, moins sept pieds de front, enclavé dans la terre d'Alexandre Coroy dit Breton, avec une maison de bois dessus construite: et attendu que la vente de l'emplacement ci dessus désigné n'a pas eu lieu au jour ainsi par moi averti comme sus-dit, en conséquence d'une opposition faite de la part du dit Amable Carrier et de sa femme.—Et attendu que par un Ordre Special émané de la dite Cour du Banc du Roi à moi adressé, il m'est enjoint de procéder à la vente de l'emplacement ci dessus désigné, ainsi par moi saisi comme sus-dit, comme appartenant au dit Amable Carrier. Je donne donc avis par le présent que le dit emplacement sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de la paroisse de l'Islet de Bonsecours sus-dite, Lundi le troisième jour de Décembre prochain, à dix heures du matin, auxquels tems et lieux les conditions de vente seront énoncées.

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur les premises ci dessus désignées, soit par hypothèque, ou autre droit ou servitude, sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Québec, suivant la Loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire le tout ou partie des dites premises, ou afin de charge ou servitude sur icelles, ne sera reçue durant les quinze jours qui en précéderont la vente. — Quebec, 25e Juillet, 1804.

FOR SALE, lying on the beach at Sillery.


A Quantity Pine plank and boards of a superior quality, suitable for the Liverpool market, and will answer well for Quebec, viz:
 150 000 of 2 inch plank,
 80 000 ditto 2 1/2 inch, 22 feet in length,
 40 000 ditto 1 1/2 inch, suitable for floors,
 60 000 ditto 1 inch board,

The whole now cutting and piling on the above beach.—To accommodate buyers, the whole is disposed of in one lot, a credit for two thirds the purchase may be had for 6, or 9 months.

The call may be had in separate Lots.—Enquire at Mr. Henry Black's, Merchant, Lower Town.


Quebec, 10th July, 1804.

FOR LEITH,

 **THE Brig FAME**, Bristol built, two years old, will be ready to sail in ten days hence, has good accommodations for Passengers.—Apply to the Captain on board, now on at the Queen's Wharf, or to


Quebec, 21st July, 1804. **FRASER & WM HUNTER & Co.**

FOR LONDON.

 **THE** fast sailing Ship **MONTREAL**, to leave this with the first convoy.—For freight or passage, apply to Captain **GEORGE SARMON**, of **BURNS & WOOLSEY.**

Quebec, 25th July, 1804.

FOR CHARTER to St. John's Newfoundland, or to Halifax.

 **THE** fast sailing coppered Ship **ACTIVE**, William Thompson, master, about 150 tons burden, will be ready to load in five or six days.—Apply to


Quebec, 25th July, 1804. **MONRO & BELL.**

J. Macnider & Co. inform respectueusement leurs Amis et le Public qu'ils ont reçu par le *Calentonia*, de Greenock, l'*Active* et la *City of Edinburgh* de Londres, et la *Mary* de Hull; un assortiment général et bien choisi de marchandises en droiture des manufactures, qu'ils débaltent actuellement pour être vendus à leurs magasins en gros et de détail No. 1 & 10 Rue de la Fabrique, à la Haute-ville, à un bénéfice très modique pour argent comptant ou à court crédit. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec la plus grande attention et au plus court avis.
 Quebec, 24e Juillet, 1804.


SOULLIERS DE DAMES à VENDRE.

A VENDRE au Magasin de James Frazer, sur le marché de la Basse-ville, un assortiment général de Soulliers de Dames, consistant en soulliers de Maroquin noir, bleu, pourpre, vert et rouge, aussi des soulliers de Kid, noir, jaune, rouge, &c. &c.—aussi des rosettes pour do.
 Quebec, 18e Juillet, 1804.

FOR CHARTER

To any part of GREAT BRITAIN, IRELAND, or PORTUGAL.
 **THE** Brig *Flize*, George Ford master, burthen about one hundred and seven tons.—She is a staunch light vessel, and ready to take on board a cargo immediately.—Apply to
 Quebec, 22d July, 1804. **JOHN PAINTER.**

FOR CHARTER.

 **TO** such Port as may be agreed on. The fast sailing copper bottomed Ship *AURORA*, Thomas Boyd, Master, of 217 tons per Register, carries 10 guns, and men answerable.—For particulars apply to the commander on board at the Queen's Wharf, or to
 Quebec, 25th July, 1804. **BURNS & WOOLSEY.**